

## Articles du code noir

### Article 1<sup>er</sup>

Par l'édit du feu Roi de Glorieuse Mémoire, notre très  
seigneur et père, du 23 avril 1615, soit exécuté dans  
nos îles; ce faisant, enjoignons à tous nos officiers de chasser de  
nos dites îles tous les Juifs qui y ont établi leur résidence,  
auxquels, comme aux ennemis déclarés du nom chrétien, nous  
commandons d'en sortir dans trois mois à compter du jour de  
la publication des présentes, à peine de confiscation de corps et  
de biens.

### Article 2

Tous les esclaves qui seront dans nos îles seront baptisés et  
instruits dans la religion catholique, apostolique et romaine.  
Enjoignons aux habitants qui achètent des nègres nouvellement  
arrivés d'en avertir dans huitaine ou plus tard le gouverneur et  
qu'ils fassent des dites îles, à peine d'amende arbitraire, lesquels  
recevront les ordres nécessaires pour les faire instruire et  
baptiser dans le temps convenable.

### Article 3

Interdisons tout exercice public d'autre religion que la religion  
catholique, apostolique et romaine. Voulons que les  
contraventions soient punies comme rebelles et désobéissants à  
nos commandements. Défendons toutes assemblées pour cet  
effet, lesquelles nous déclarons conventicules, illicites et

ents  
de  
ailleurs,  
s, à  
que du  
cides  
is de  
gnons à  
les  
nt  
t.

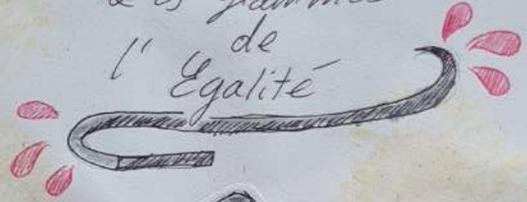
oléré telles  
i leur  
rivés  
leurs  
d'amende

F  
An  
Les  
Décla.

Equipe 1

Mai Manavan  
Volandir Nkhocuo  
Salax Gabriel  
Roux etrus  
de prado ctuho

Concours  
Les flammes  
de  
l'Égalité



Resistera l'Esclavage  
Du Code noir  
au tufais à l'esclavage  
moderne!

Sommaire - Titre p01

# I: LE CADRE HISTORIQUE

Sommaire

Dessins de l'émulsion de la traite au xviii<sup>e</sup>  
arriver, Travail aux Camps. p03-6

# II LE CODE NOIR p07-8

p09-12 - dessins pour témoigner

# III L'ESCLAVAGE

D'HIER A

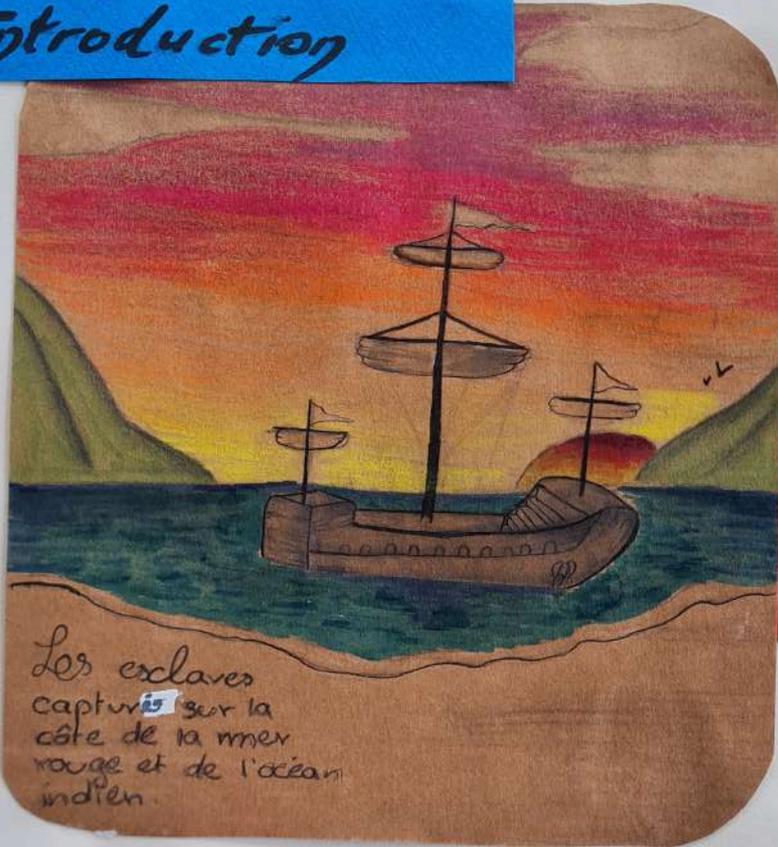
p013-15

# AUJOURD'HUI!

# LA TRAITE NÉGRIFIÈRE

LA TRAITE NÉGRIFIÈRE ou traite des noirs " désigne le commerce des noirs en provenance d'Afrique durant près de treize siècles phénomène historique en raison des millions de victimes. Il y a 3 types de traites négrières : l'antabou, à la déportation, →

## • Introduction



Les esclaves capturés sur la côte de la mer rouge et de l'océan indien.

... sur l'Afrique  
... historique  
... l'origine  
... l'origine  
... l'origine



→ Plusieurs millions de personnes selon les estimations et concernent des périodes de longueur très différentes. La traite orientale (17 millions de déportés, sur 13 siècles), la traite intra-atlantique (12 millions de déportés) dont 90% sur 110 ans principalement au XVIII<sup>e</sup> siècle.

et la traite intra-africaine (14 millions)

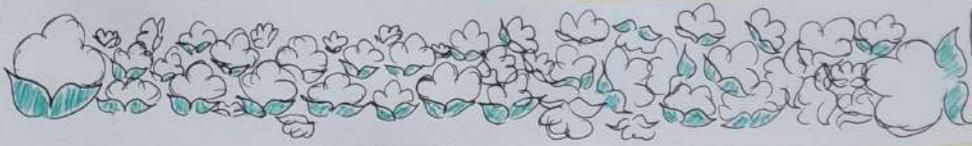
# COMMENT ILS SONT TRAITÉS À L'ARRIVÉE ...

des esclaves arrivant  
d'Afrique souffrent déjà de  
malnutrition et d'avitaminose,  
en fer, en vitamine et en lipide  
Et sur les plantations la nourriture  
est souvent insuffisante. Mais surtout  
déséquilibré.

Def:  
Avitaminose: maladie  
déterminée par l'absence  
ou l'insuffisance de vitamine.)



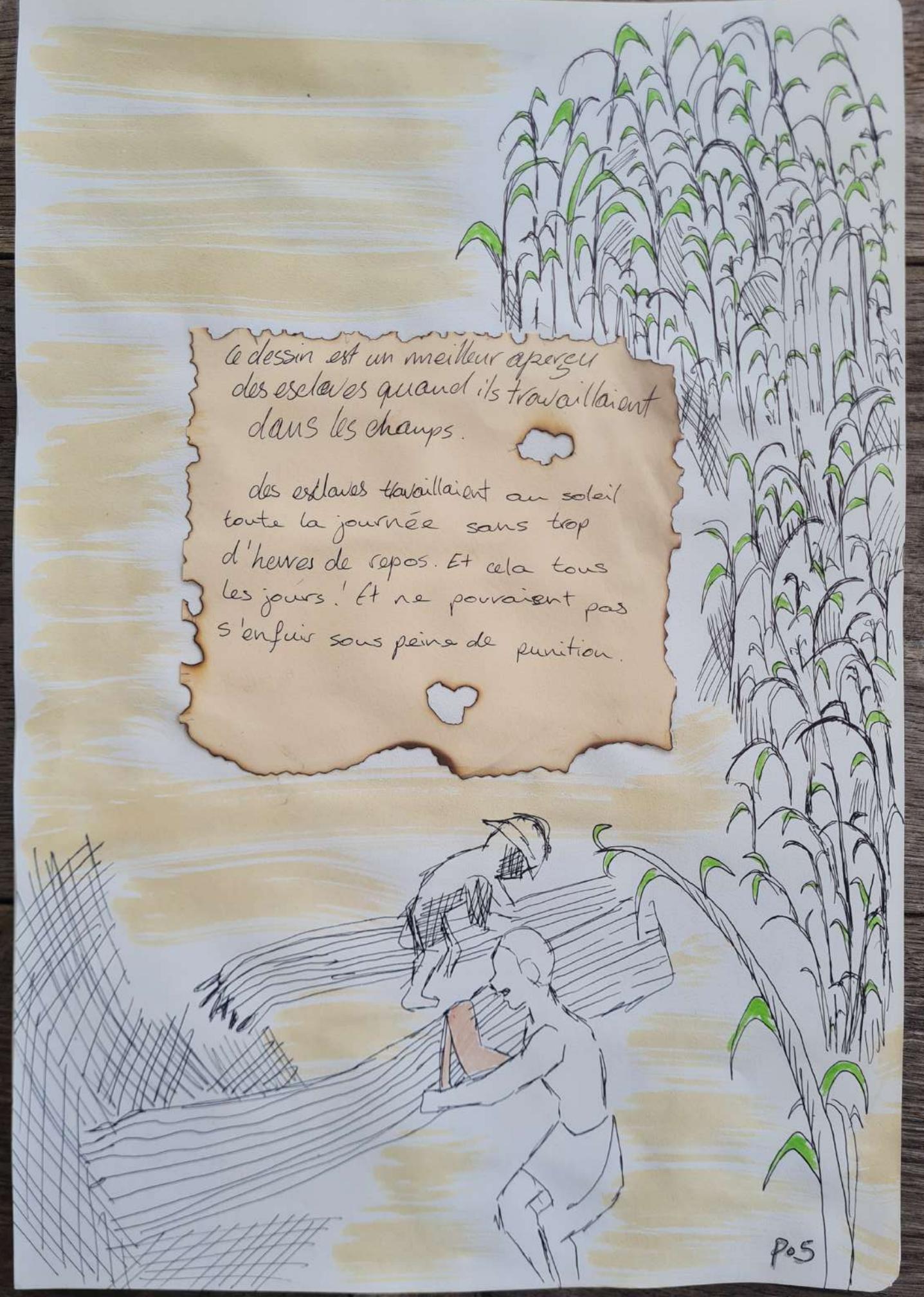
# LE TRAVAIL AUX CHAMPS



LA PLUPART  
SONT  
POUR  
DANS  
DE CANNE  
DE

DES ESCLAVES  
UTILISÉS  
TRAVAILLER  
LES CHAMPS  
À SUCRE  
DU  
COTON





ce dessin est un meilleur aperçu  
des esclaves quand ils travaillaient  
dans les champs.

des esclaves travaillaient au soleil  
toute la journée sans trop  
d'heures de repos. Et cela tous  
les jours. Et ne pouvaient pas  
s'enfuir sous peine de punition.



TENTATIVE D'EVASION



Punition au bout de la 3<sup>ème</sup> suite

Pendaïson

Punition après une fuite:

\* de code noir a défini les peines corporelles auxquelles s'exposaient les esclaves.

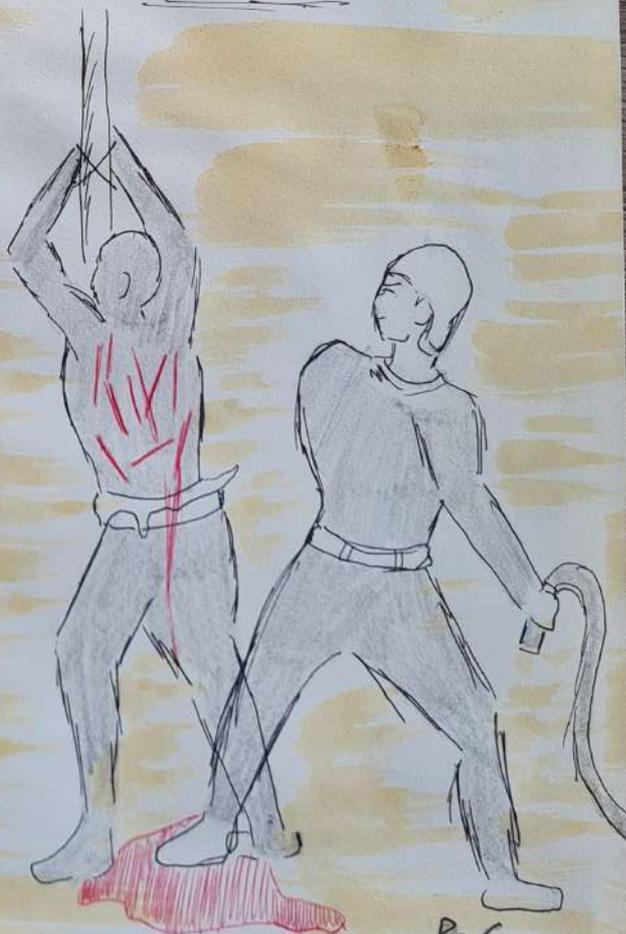
Elles varient selon la gravité de l'acte déclaré répréhensible:

- de fouet ou les verges (bâtons souples), le marquage à l'époule d'une fleur de lys au fer rouge, les deux oreilles coupées

- LA PEINE DE MORT - la pendaïson, brûler au bûcher.

Ces peines sont appliquées par le bourreau de la colonie et non par le maître lui-même.

Mais le maître a le droit de punir son esclave et de le laisser échapper tout le temps qu'il juge nécessaire.

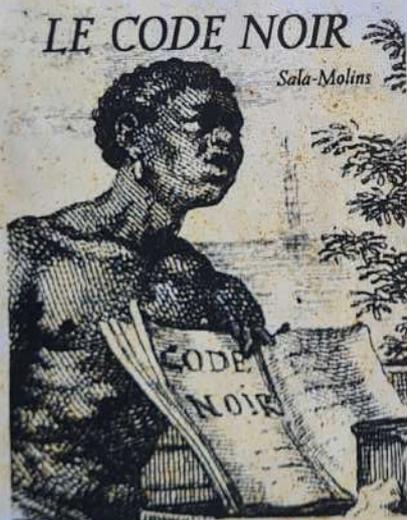


## CODE NOIR

Conçu pour donner un cadre juridique à l'excès  
Le CODE NOIR ou édit, sert de règlement pour le gouvernement et l'  
administration de la justice, de la police.

« Discipline et commerce des esclaves nègres dans la province et  
colonie de la Louisiane, 1685 »

Quand le CODE Noir fut promulgué par Louis XIV, en 1685 pour  
réglementer l'esclavage dans les colonies françaises aux Caraïbes,  
l'esclavage n'existait pas en France métropolitaine et il n'y avait  
pas de réglementation en France qui aurait pu lui servir de source



## LE CODE NOIR OU EDIT DU ROY

SERVANT DE REGLEMENT  
POUR le Gouvernement et l'Administration de Justice de la  
Palais des Indes Françaises de l'Amérique, et pour la  
Discipline et le Commerce des Nègres et Esclaves  
dans ledit Pays.

Donné à Versailles le mois de Mars 1685.

A V E C,

L'EDIT du mois d'Avril 1685, portant établissement d'un  
Candé souverain & de quatre autres Roys dans  
le Cote de l'Isle de S. Domingue.



A PARIS

Chez le Veuve LEBLANC, à l'entrée du Quay de Glaces,  
de côté de Paris en Change, en Perse.

M. DCCXVIII

En mars 1685 fut promulguée une ordonnance, préparée par Colbert  
et son fils, connue sous le nom de « Code noir » et qui avait pour  
objet de préciser la condition des esclaves noirs au regard du droit.

Po 7

L'ordonnance, inspirée par le clergé, donnait à l'esclave un statut intermédiaire entre celui d'un homme libre et d'un bien meuble. Elle le consacrait comme un « être de Dieu », reconnaissait à sa famille une existence légale (l'esclave ne pouvait être marié contre son gré, et les membres de sa famille ne pouvaient être vendus séparément), mais ne lui accordait pas la personnalité juridique. Il ne pouvait ni posséder ni témoigner en justice.

Si le Code prévoyait l'intervention des intendants contre les excès des propriétaires d'esclaves, il maintenait la pratique des mutilations pour les esclaves fugitifs repris : on coupait les oreilles, puis le jarret, et la troisième évasion pouvait être punie de mort.

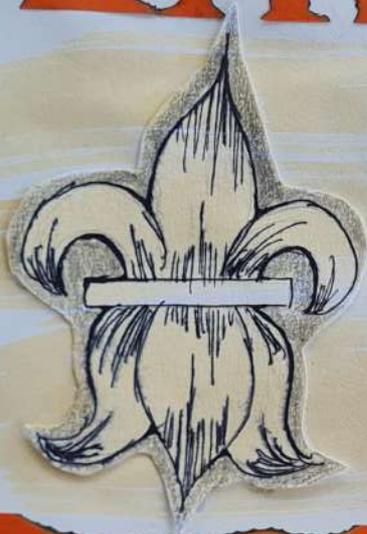
Les maîtres jugèrent cependant le Code trop favorable aux esclaves ; il ne fut pas vraiment appliqué, mais remplacé, au XVIII<sup>e</sup> s., par un ensemble de dispositions, appelées parfois « Coutume des Antilles ».

Pog

# LES PUNITIONS

## FLEUR DE LYS

Le marquage à la fleur de  
LYS est un artifice "romanesque"  
Dumasiens pour faire "JOLIE"



Mais en réalité le marquage  
de cette fleur a une  
signification bien plus  
**SOMBRE...**

Ce marquage à la fleur  
de LYS était réservé  
uniquement aux esclaves  
noirs qui ont tentés de  
s'enfuir. Les esclaves  
seront alors marqués  
au fer rouge.

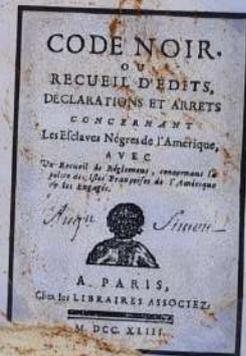
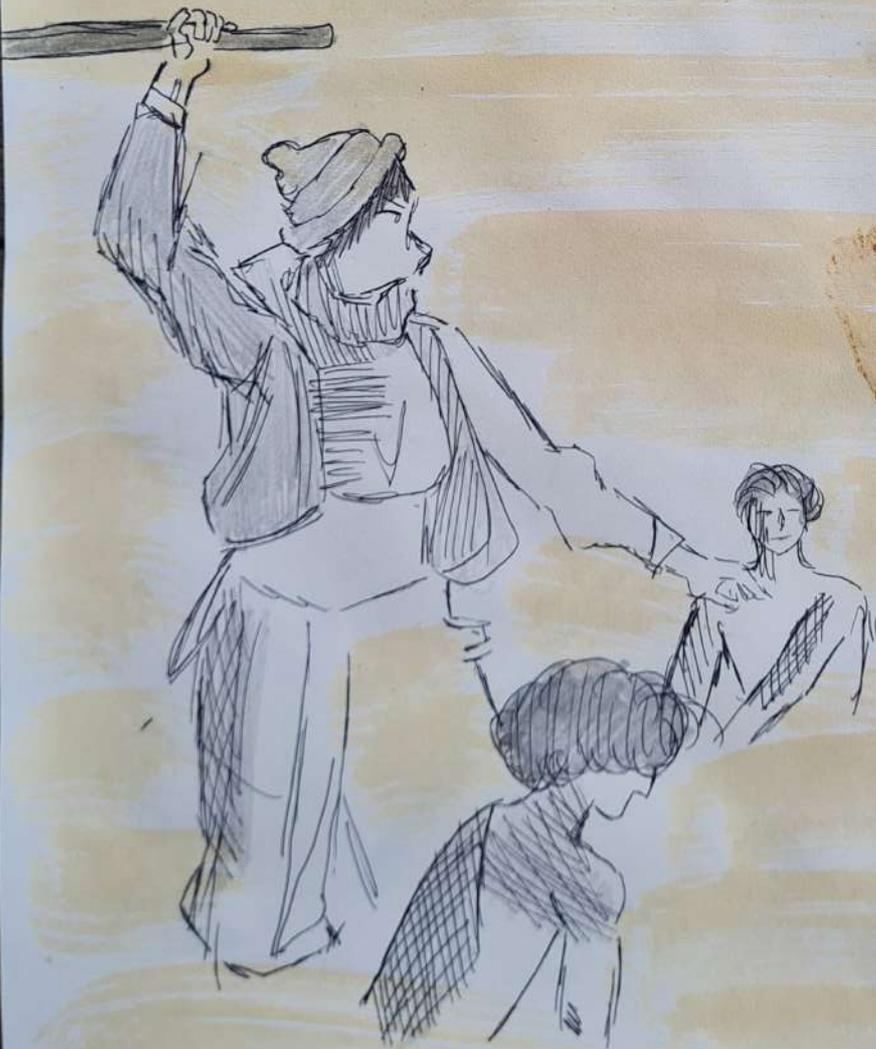
## LE FOUET

Si les esclaves étaient  
pris à couper du bois  
sec ou à emporter  
hors du sanctuaire  
ce qui fait l'objet d'une  
interdiction, l'esclave  
recevra 50 coups de  
fouet. Si il s'agit d'un  
homme libre, on lui  
infligera une amende  
de 50 drachmes

# LA BASTONNADE

était pour les  
esclaves une punition  
assez courante.

En général les esclaves  
recevaient 50 coups de bâton -  
à 300  
d'où le nom: "BASTONNADE"



## LA PENDAISON

était une punition  
infligée aux esclaves  
qui ont tenté de  
s'échapper au  
bout de la 3ème  
tentative c'était  
la PENDAISON



# AVANT ET APRÈS

Les dessins représentent une femme "avant" et pendant l'esclavage.

On voit la différence d'expression sur leurs visages. La femme de droite représente celle qui vit l'esclavage, elle est utilisée comme femme de ménage et est séparée de ses enfants. Celle de gauche a l'air moins fatiguée.

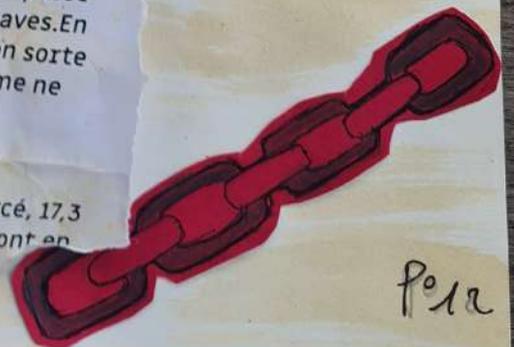


Nos recherches (Réécriture)

## III L'ESCLAVAGE D'AUJOURD'HUI

« L'esclavage est un crime abominable (...) Pourtant, l'esclavage et les pratiques esclavagistes persistent dans de nombreuses régions du monde. Ce type d'exploitation est en train d'évoluer et de refaire surface sous des formes modernes, telles que la servitude pour dettes, la vente d'enfants et la traite de femmes et de filles à des fins de prostitution. L'esclavage trouve ses racines dans l'ignorance, l'intolérance et la cupidité. Il nous incombe de créer un climat dans lequel de tels abus et une telle cruauté sont inconcevables. Un des moyens d'y parvenir et de se souvenir du passé et d'honorer les victimes de la traite transatlantique des esclaves. En gardant à l'esprit les injustices passées, nous aidons à faire en sorte que de telles violations systématiques des droits de l'homme ne puissent plus jamais se reproduire. »

« Sur ces 27,6 millions de personnes en situation de travail forcé, 17,3 millions sont exploitées dans le secteur privé; 6,3 millions sont en



Pera

situation d'exploitation sexuelle commerciale forcée, et 3,9 millions sont astreintes à des travaux forcés imposés par l'État.»

### AMISTAD

la AMISTAD et un bateau espagnol remplie d'esclavages qui se révolte L'équipage de la AMISTAD tuer les esclaves avec des poids et il l'est jettes se qui se révolte dans l'eau , ils sont fouetté , il y a beaucoup de suicide car des gens décident de ne pas vivre cette vie la ; Avant de vendre les esclaves aux enchères ils les font tout beau pour les vendre très chère. Une fois que les esclavagistes ont vendu leur esclaves ils vont on recherche d'autre; dans les bateaux négriers il y des enfants d'une moyenne de 11 ans et il y a des bébés et des mamans qui accouche dans le bateau négrier. D'ailleurs certaines mamans se suicide avec leurs bébé car elles ne peuvent pas les faire souffrir dans les bateaux négriers.

### MYTHES L'ESCLAVAGES APPARTIENT AU PASSE

*réalité: Non, pas du tout.*

L'esclavage plonge ses racines dans l'histoire et existe toujours, sous de nombreuses formes différentes la traite d'être humains, la servitude pour dette et le travaille domestique forcé ne sont que quelque exemples. Mais ce n'est pas une fatalité. Un effort coordonné des gouvernements et des militants du monde entier pourrait mettre fin à l'esclavage moderne une fois pour toutes. C'est tout le propos du Protocole de l'OIT sur le travaille forcé.

MYTHE: ASSEZ PEU DE PERSONNES SONT VICTIMES DE L'ESCLAVAGE MODERNE

Po 14

Réalité : On dénombre aujourd'hui plus de personnes en situation d'esclavage qu'à toutes autres périodes de l'histoire. Plus de 25 millions de femmes, d'hommes et d'enfants vivent dans des situations d'esclavage moderne, soit 3 personnes sur 1000 dans le monde. Si elles vivaient dans la même ville, ce serait une des plus grandes villes du monde.

**MYTHE: L'ESCLAVAGE MODERNE N'EXISTE QUE DANS LE MODERNE EN DEVELOPPEMENT**

Réalité: L'esclavage moderne existe partout. Plus d'un million et demi de personnes travaillent dans des conditions assimilables à l'esclavage en Europe, en Amérique du Nord, au Japon et en Australie

**MYTHE: LA TRAITE A DES FINS SEXUELLES PRESENTENT LA PLUPART DES CAS D'ESCLAVAGE MODERNE**

Réalité: Environ une victime sur cinq est concernée par l'exploitation sexuelle. La plupart des personnes victimes de l'esclavage travaillent dans le secteurs comme l'agriculture, la pêche, la construction, l'industrie, les mines, les services et le travail domestique

**MYTHE: L'ESCLAVAGE MODERNE N'EST PAS TRES LUCRATIF**

Réalité: L'esclavage moderne est un énorme marché. Une récente étude de l'OIT a estimé que l'esclavage moderne générant plus de 150 milliards de dollars de profit annuels. Ce qui équivaut aux profits cumulés des 4 sociétés les plus rentables au monde.

Réalité: L'esclavage moderne concerne chacun de nous. Même si vous n'êtes pas victimes de l'esclavage moderne, vous subissez les effets. Ainsi, les entreprises sont confrontées à une concurrence déloyale de la part de sociétés peu scrupuleuses qui tirent profit de l'esclavage moderne. Elles peuvent faire pression sur elles pour réduire les salaires ou les prestations. Parallèlement, les gouvernements perdent de précieuses recettes fiscales alors qu'ils doivent supporter d'énormes frais juridiques pour poursuivre les cas d'esclavage moderne – de l'argent qui pourrait être investi

dans les services publics comme l'éducation, la santé ou les transports publics.

**MYTHE: L'ESCLAVAGE MODERNE REALISE SURTOUT SON CHIFFRE D'AFFAIRES DANS LE MONDE EN DEVELOPPEMENT**

Réalité: les profits annuels par victimes de travail forcé sont, plus élevés dans les économies développées et l'UNION Européen que partout ailleurs dans le monde.

REALITE: Vous pouvez prendre une part active à la lutte contre l'esclavage.

C'est aux gouvernements d'adopter appliquer la législation, de protéger leurs citoyens et de ratifier le Protocole. Mais vous pouvez veiller à ce que cela se fasse en manifestant votre intérêt.

ESCLAVAGE ET RACISME  
«la poule et l'œuf»

En 1944 l'historien trinidadien Eric Williams affirmait dans un ouvrage désormais classique: «L'esclavage n'est pas né du racisme a été plutôt la conséquence de l'esclavage.» La controverse était lancée. Désignée sous le vocable du «chicken-and-egg debate» (débat de la poule et de l'œuf), elle divise durablement les historiens nord-américain dans le contexte des luttes pour l'égalité des droits civique aux états-Unis. De deux choses l'une: soit les nécessités économiques liées au système esclavagiste ont conduit à l'élaboration de préjugés racistes visant à justifier a posteriori l'exploitation des Africains, soit le racisme explique l'émergence de sociétés esclavagistes sur le nord-américain. Jusqu'à la fin des années 1950, c'est la thèse de l'esclavage comme cause de racisme qui domine.

Conclusion

# EXTRAIT d'UN POÈME

Je suis nègre et des tonnes de chaînes, des orages de coups, de pleurs, de crachats ruissellent sur mes épaules.

Mais je n'ai pas le droit de me laisser ancrer. (...) Je ne vais pas me laisser enquereler par les déterminations du passé.

Je ne suis pas l'esclave de l'esclavage qui déshumanise mes pères (...)

Moi, l'homme de couleur, je ne veux qu'une chose : Que jamais l'instrument ne domine l'homme.

Que cesse à jamais l'asservissement de l'homme par l'homme. C'est à dire de moi par un autre qu'il soit permis de découvrir et de vouloir ce qu'il se trouve. Le nègre n'est pas plus que le blanc

Code  
Boig



Conclusion

# EXTRAIT d'UN POÈME

Je suis nègre et des tonnes de chaînes, des orages de coups, de fleuves de crachats ruissellent sur mes épaules.

Mais je n'ai pas le droit de me laisser anéantir. (...) Je ne vais pas me laisser enquereler par les déterminations du passé.

Je ne suis pas l'esclave de l'esclavage qui déshumanise mes pères. (...)

Moi, l'homme de couleur, je ne veux qu'une chose : que jamais l'instrument ne domine l'homme.

Que cesse à jamais l'asservissement de l'homme par l'homme. C'est à dire de moi par un autre qu'il soit permis de découvrir et de vouloir ce qu'il se trouve. Le nègre n'est pas plus que le blanc.

Code

Bois



## Notice

"  
Notre idée est d'émouvoir par  
nos dessins"  
"

Flavien a aimé faire les dessins  
et copier les textes et recherches

Wahid a aimé aider les autres de l'équipe  
avec les textes et les dessins.

Gabriel a aimé faire toutes les recherches  
et travailler sur informatique

Anahit a aussi aimé faire les recherches  
et aider à garder les documents.

Artur lui a aimé soutenir l'équipe en  
aidant avec les recherches et les documents.

P°18

P°18